

## Pétitions

● (1500)

## LE VERSEMENT DES FONDS DU GOUVERNEMENT

**M. Jack Murta (Lisgar):** Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Transports. Peut-il garantir à la Chambre que le gouvernement n'a pas décidé de modifier la proposition Pepin dont il est question depuis déjà quelque temps et de verser tout l'argent aux sociétés ferroviaires au lieu d'en donner la moitié aux agriculteurs et la moitié aux chemins de fer?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Je ne peux pas dire que nous ne l'avons pas fait, car la décision définitive n'a pas encore été prise. Par ailleurs, mon collègue, qui est un démocrate tout comme moi, ne peut pas nier que c'est justement ce que divers groupes tant dans l'Ouest que dans l'Est ont demandé au gouvernement de faire. Même si je ne suis peut-être pas d'accord avec cette façon de procéder et si je suis convaincu que le programme que j'avais annoncé le 1<sup>er</sup> février était plus avantageux, à titre de démocrate, je ne peux pas me permettre de ne pas tenir compte des vives protestations de certains groupes contre cet aspect de ma proposition du 1<sup>er</sup> février.

\* \* \*

## L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA VÉRIFICATION DU REVENU DES AGRICULTEURS—  
L'ÉVALUATION DES ARRIÉRÉS

**M. Lorne Greenaway (Cariboo-Chilcotin):** Madame le Président, pendant la période des questions hier, le ministre du Revenu national (M. Bussièrès) m'a mis au défi de lui donner des exemples concrets d'agriculteurs qui ont à se plaindre de l'article 31 de la loi de l'impôt sur le revenu. Je peux maintenant lui transmettre trente des cas les plus urgents dans ma circonscription.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

[Français]

## PÉTITIONS

M. OGLE—LA FERMETURE DE BUREAUX DE L'OFFICE NATIONAL  
DU FILM

**Mme le Président:** J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que la pétition présentée par l'honorable député de Saskatoon-Est (M. Ogle) le mardi 26 avril 1983 est conforme aux exigences du Règlement quant à sa forme.

## MESSAGE DU SÉNAT

**Mme le Président:** J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que le Sénat a transmis un message pour l'informer qu'il a adopté sans amendement le projet de loi C-142, Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada.

\* \* \*

[Traduction]

## RECOURS AU RÈGLEMENT

M. MUNRO (ESQUIMALT-SAANICH)—LA QUESTION POSÉE À M.  
DE BANÉ

**M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich):** Madame le Président, vous vous rappellerez que j'ai posé tout à l'heure une question au ministre des Pêches et des Océans (M. De Bané). Comme il était absent, c'est le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen) qui y a répondu. Le ministre est entré à la Chambre plus tard, soit dix minutes avant 3 heures. Ce n'est pas la première fois, madame le Président, que je reporte ma question en espérant que le ministre sera là. Cette fois-ci, j'ai décidé de la poser quand même et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures y a répondu de façon très peu satisfaisante.

**Mme le Président:** A l'ordre. Si le député se plaint de l'absence du ministre, il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement.

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** Je voulais simplement . . .

**Mme le Président:** Le député a mis bien du temps. D'après son intervention, il m'a semblé qu'il se plaignait de l'absence d'un ministre. S'il s'agissait d'autre chose, qu'il y vienne immédiatement.

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** Je voudrais ajouter, madame le Président, que j'espère que le ministre répondra par écrit aux questions que j'ai posées.

**Mme le Président:** Ce n'est pas un rappel au Règlement.

**L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans):** Madame le Président, je dirai au député que je ne peux faire l'impossible. Je suis parti d'ici ce matin, pour Toronto, et ai réussi à revenir avant la fin de la période des questions . . .

**M. Pinard:** Il aurait dû attendre.

**M. De Bané:** Le député aurait certainement pu attendre. Il ne devrait pas avoir à demander la permission du Président . . .

**M. Lewis:** J'invoque le Règlement.

**M. De Bané:** . . . pour m'écrire ou me téléphoner . . .

**Mme le Président:** A l'ordre.